



**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 27 septembre 2018  
Convocation du : 19 septembre 2018  
Conseillers en exercice : 35  
Conseillers présents : 26

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le 27 septembre à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Bernard HAESBROECK, Maire.

**PRESENTS** : M. MONPAYS, Mme DE PARIS, M. MARIE, M. QUESTE, Mme DUBREU, M. DERONNE, Mme LE GALLIC, M. MERTEN, Mme LORIDAN, Mme LEBLEU, Mme LE DUFF, Mme TURBIEZ. M. BAILLEUL, Mme CASIER, M. VYTHELINGUM, M. CATTOIRE, M. DUPONT, Mme HAMIDOU-DUCATEL, Mme CASSAN, M. DERUYTER, M. THIRION, M. PLOUY, Mme VANDERWEGEN, Mme VERWAERDE. M. GRENIER .

**EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR** : Mme COBBAERT, Mme LE BIHAN, Mme CHAFIK, M. AGNOLETTI, Mme BRICE, M. AIT EL HAJ, Mme PYNSON ont délégué respectivement pour les représenter M. HAESBROECK, M. MONPAYS, Mme DE PARIS, M. MARIE, M. DERUYTER, M. QUESTE, Mme LE GALLIC, conformément à l'article L. 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**ABSENTS** : Mme GRUSON, M. MONVOISIN.

**SECRETARE DE SEANCE** : M. DUPONT

DE18.112

**ADMINISTRATION MUNICIPALE**  
**COMMISSION FINANCES, AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT**  
**DESIGNATION DES REPRESENTANTS**  
**MODIFICATION**

*Autorisation - Approbation*

380

Par délibération n° DE14.023 du 17 avril 2014, le Conseil Municipal a décidé la création de six commissions permanentes.

Par délibération n° DE18.019 du 29 mars 2018, Hugues QUESTE, Dominique BIANCHI, Laurent DERONNE, Catherine LE GALLIC, Dominique BAILLEUL, Philippe CATTOIRE, Simon AGNOLETTI, Jean-Jacques DERUYTER, Michel PLOUY, Loïc MONVOISIN ont été désignés membres de la Commission Finances, Aménagement, Environnement.

Monsieur Dominique BIANCHI ayant démissionné de ses fonctions au sein du Conseil Municipal, il y a lieu de revoir la composition de la Commission Finances, Aménagement, Environnement.

L'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que l'élection des membres des commissions a lieu au scrutin secret. Comme l'indique le paragraphe 2 de ce même article, le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au vote à bulletin secret mais à main levée.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'utiliser cette possibilité.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

Il est demandé aux Présidents de Groupe de présenter leurs candidats.

Les candidatures sont les suivantes :

**Liste « Armentières dans le coeur et dans l'action » :** Jean-Michel MONPAYS, Hugues QUESTE, Laurent DERONNE, Catherine LE GALLIC, Dominique BAILLEUL, Philippe CATTOIRE, Simon AGNOLETTI



**Liste « Le rassemblement Armentiérois » :** Jean-Jacques DERUYTER, Michel PLOUY

**Liste « Armentières Bleu Marine » :** Loïc MONVOISIN

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

Par conséquent, sont désignés pour siéger au sein de la Commission Finances, Aménagement, Environnement : Jean-Michel MONPAYS, Hugues QUESTE, Laurent DERONNE, Catherine LE GALLIC, Dominique BAILLEUL, Philippe CATTOIRE, Simon AGNOLETTI, Jean-Jacques DERUYTER, Michel PLOUY, Loïc MONVOISIN.

Ainsi fait et délibéré  
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,  
Le Maire,  
  
  
**Bernard HAESBROECK**  
Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille